

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 3 : 1917) du

## **SAMEDI 7 JUILLET 1917**

En mystère, trois cents personnalités belges tiennent, depuis mars dernier, des réunions dans les locaux de l'Institut Solvay. Elles s'y rendent sans qu'on les remarque, par les divers chemins silencieux et écartés qui y conduisent, à travers le parc Léopold. Elles s'abstiennent du reste de s'y rassembler toutes le même jour, car il ne faut pas que l'Allemagne apprenne ce qu'elles vont faire là : travailler à la restauration de la Belgique. Elles se sont divisées en une vingtaine de commissions dont font partie des hommes de toutes opinions, depuis le R. P. Rutten et le R. P. Vermeersch, jusqu'à des personnalités en vue du parti socialiste, tels les députés Bertrand et Wauters. Leur but est de discuter les problèmes de demain avec le seul souci de faire oeuvre utile au pays.

Le groupe des chemins de fer a déjà tenu dix-huit séances consacrées à la discussion du statut du railway belge. Il s'est prononcé pour le maintien de la régie d'Etat et prépare un programme relatif à l'organisation industrielle de l'exploitation avec budget autonome.

Une autre section examine des questions juridiques soulevées par la guerre et l'occupation. Parmi les personnalités du barreau et de la magistrature qui en font partie on me cite : MM. Hanssens, Léon Delacroix, Paul-Emile Janson, Emile De Le Court, Resteau, Sand, Hermans, Jaspar, Rolin, Maurice Despret, Pierre Graux, Errera, De Haene, Gheude, Max Hallet, d'autres encore. Entre autres questions soumises à l'examen de ce groupe figurent : le droit de la Belgique à une indemnité ; la question des loyers ; la situation des orphelins ; la situation juridique créée, au départ des Allemands, par les arrêtés du pouvoir occupant ; etc.

Il y a aussi un groupe des études comptabilistes (chèque postal, change, etc.) ; un groupe des réformes financières (impôt successoral, impôt sur le revenu, codification du système fiscal) ; un groupe de l'alcool qui s'est donné pour tâche, à l'instar de ce qui se fait au Havre, où une commission étudie la même question sous la présidence de M. Vandervelde, de rechercher les moyens les plus propres à réduire la consommation de l'alcool de bouche ; une commission agraire ; un groupe des questions ouvrières, où l'on se préoccupe des moyens d'assurer après la guerre le maintien de la main-d'œuvre indispensable ; un groupe du Sénat, qui étudie la révision du statut organique de cette assemblée ; un groupe de la loi communale ; un

groupe de l'esthétique ; un groupe colonial ; un groupe de l'enseignement professionnel ; un groupe des traités de commerce ; un « *groupe historique* », qui poursuit l'étude de la question du Luxembourg et de l'Escaut ; un groupe de l'arbitrage international ; un groupe littéraire ; un groupe de sociologie, etc.

Lorsque le gouvernement belge rentrera en Belgique, ces différents groupes seront en état de lui soumettre une série de projets de lois.

Déjà, depuis deux ans, des réunions du même genre ont également lieu, à l'initiative de M. Beco, gouverneur du Brabant, notamment à la Société d'économie sociale où, entr'autres, M. De Vuyst, directeur général de l'office rural, a soumis à la délibération des spécialistes un rapport sur les réformes à introduire dans les administrations ministérielles.